

Commune de SISTERON PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES

ZONAGE REGLEMENTAIRE (hydrauliques et mouvements de terrain)

FEUILLE NORD

Légende :

Niveau de contraintes*

- B Zones de contraintes faibles
- R Zones d'interdictions
- Zones sans contrainte spécifique

Nature du risque**

- R : Crues de torrents et de ruisseaux torrentiels
- Rv : Ravinnements et ruissellements sur versant
- Rg : Glissements de terrain
- RvRg : Chutes de pierre et de blocs
- RvRgB : Inondations variées

Chaque zone est référencée par deux indices au moins :

* Le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.

** Le second à la nature du risque (caractère alphabétique pour les zones d'interdictions, caractère numérique pour les zones de faibles contraintes).



--- Limite du zonage réglementaire

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral
N° 2014178-0019 du 27 juin 2014

Réalisation : AlpGéorisques	Version 3 Etablie le : juin 2014	Echelle : 1/5000
Edition : AlpGéorisques	Modifiée le :	

